

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 23 septembre 2005  
(convocation du 12 septembre 2005)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Septembre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CAZENAVE Charles, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mme COUTANCEAU Emilie, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MAMERE Noël, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SECUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

Mme. BRACQ Mireille à M. SIMON Patrick  
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel  
M. CASTEX Régis à M. CASTEL Lucien  
M. CAZABONNE Alain à M. CAZABONNE Didier  
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. BANNEL Jean-Didier  
M. CHAZEAU Jean à M. GUICHARD Max  
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita  
M. DELAUX Stéphan à M. CAZENAVE Charles  
M. DOUGADOS Daniel à Mme. COUTANCEAU Emilie  
M. DUTIL Silvère à Mme. DUMONT Dominique

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SEUROT Bernard  
M. FERILLOT Michel à M. SAINTE-MARIE Michel  
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel  
Mme. KEISER Anne-Marie à M. JOUVE Serge  
M. LAMAISON Serge à M. FREYGEFOND Ludovic  
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à M. MILLET Thierry  
Mme. PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel  
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas  
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy  
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. TOUTON Elisabeth

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Ville de Mérignac - Mise en place d'un plan de déplacement des entreprises -  
Fonds de concours de la Communauté urbaine - Convention - Décision -  
Autorisation**

Monsieur BROQUA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Depuis l'année 2000, année de lancement du Plan de déplacement urbain communautaire (PDU), la prise de conscience d'employeurs et d'employés devant les difficultés d'accessibilité au lieu de travail, a fait apparaître la nécessité de repenser les modes traditionnels de déplacements domicile/travail et travail/travail.

C'est ainsi que dans le cadre de l'action 7.13 « Inciter à la mise en place de plans de mobilité chez les employeurs », la Communauté urbaine de Bordeaux a décidé d'accompagner les initiatives d'entreprises, d'administrations, de groupes d'entreprises, dans leur démarche.

Après une expérimentation effectuée sur le plateau de Mériadeck, des éléments de méthode ont été mis à jour et regroupés par le PREDIT (Programme de recherche et d'innovation dans les transports terrestres) pour permettre la création de plan de déplacements des entreprises.

L'accompagnement dans l'élaboration de ces plans de déplacements a commencé dès 2000 avec la charte « titre » dans le secteur de Bordeaux Lac initiée par la Caisse des Dépôts et Consignations.

Puis la ville de Bordeaux, la Poste, Gaz de Bordeaux, la Communauté urbaine de Bordeaux, le Conseil général, le secteur de l'aéroport de Mérignac, le secteur d'activités de Pessac Bersol et tout récemment la Cité administrative ont décidé de mettre en œuvre un plan de déplacement.

La démarche passe tout d'abord par une étude des modes et usages des employés et des employeurs en matière de déplacement.

Une sensibilisation des acteurs est nécessaire pour avoir un maximum de réactivité.

Jusqu'à présent et comme l'indique le PDU dans son action 7.13, les financements sont assurés par les employeurs directement concernés, sans aide financière de la Communauté urbaine de Bordeaux.

Devant l'ampleur de l'action, à Mérignac, près de 35 000 personnes se trouvant concernées, la ville de Mérignac a sollicité une participation financière de la région et de l'ADEME. Pour équilibrer le budget, la Communauté urbaine de Bordeaux est sollicitée, à hauteur de 20% du montant total, soit une somme de 3 000 €.

Le Bureau de la Communauté, lors de sa réunion du 18 novembre 2004, a émis un avis favorable sous réserve que le fonds de concours soit limité à 20% du montant de l'étude et plafonnée à 5 000 €.

**En conséquence, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :**

- décider l'attribution à la ville de Mérignac d'un fonds de concours exceptionnel d'un montant de 3 000 € pour le Plan de déplacements d'entreprises sur le secteur Mérignac aéroport qui sera imputé sur les crédits ouverts au budget principal de l'exercice en cours (chapitre 67 compte 6743 CRB D330 fonction 8222),
- autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat avec la ville de Mérignac pour l'élaboration du Plan de déplacements d'entreprises du secteur d'activités de Mérignac aéroport.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 septembre 2005,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
6 OCTOBRE 2005

M. MICHEL BROQUA